

Programme de Formation

Registre phyto : comprendre la réglementation pour le remplir

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Tout animateur et conseiller auprès d'agriculteurs devant analyser leurs pratiques pour répondre à l'exigence du registre phytosanitaire.



Prérequis

Etre animateur et conseiller auprès d'agriculteurs



Description

La mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques

- Définition des termes : produits phytopharmaceutiques, biocontrôle, biostimulants, substances de base, substances à faible risque, pnpp, candidates à la substitution
- Règlement 1107/2009
 - Approbation des substances au niveau européen
 - AMM nationales avec recommandations techniques : produits principaux et secondes marques, nb applications
 - Extensions usages mineurs art.51
 - Dérogations art.53
 - Renouvellement des approbations et des AMM
- Permis de commerce parallèle

Les informations sur les produits phytopharmaceutiques

- Classification : phrases H et Sp
- Etiquette
- Bases de données
- Catalogue des usages

La gestion des produits par les applicateurs et les personnels en rentrée

- Responsabilités des entreprises et des chefs d'exploitation
 - Agrément & CIPP
- La réglementation pour gérer les risques « santé et environnement »
- Stockage des produits phytopharmaceutiques
- Application des produits
 - Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytopharmaceutiques
 - DAR – délai avant récolte
 - ZNTs et DVPs
 - ZNT aquatique

- Exigences BCAA
- ZN Culture Adjacente
- DSPPR
- Matériels anti-dérive
- Protection des abeilles et autres insectes pollinisateurs
- Mélanges extemporanés
- Protection des personnes vulnérables
- Cas particuliers : glyphosate, prosulfocarbe, chlortoluron...
- Lutte obligatoire
- Rentrée dans les lieux traités
 - DRE – délai de rentrée

Analyse de Cas pratiques

- Travail individuel sur des enregistrements effectués auprès d'agriculteurs



Equipement nécessaire

Ordinateur avec connexion internet



Modalités pédagogiques

- Formation en salle avec diaporama projeté par vidéoprojecteur
 - Etude de cas
 - Echanges / témoignages
 - Cas pratiques
 - Travail individuel à réaliser à partir d'exemples apportés. La restitution se fera en groupe avec réponse aux questions ayant émergées des travaux individuels



Supports pédagogiques

PDF de la formation fourni en début de session



Modalités d'évaluation

- Évaluation des compétences acquises par la réalisation d'un travail individuel à partir d'exemples apportés
- Évaluation de la formation par un questionnaire de satisfaction
- Émargement par 1/2 journée
- Certificat de réalisation transmis par courriel à l'issue de la formation

Informations complémentaires



Moyens de suivi et formalisation à l'issue de la formation

Variable non renseignée



Informations sur l'admission

Délais d'accès : vous pouvez vous inscrire jusqu'à 3 semaines avant la formation. Au-delà, merci de nous contacter



Informations sur l'accessibilité

Afin que cette formation soit accessible à tous, nous invitons les personnes qui ont besoin d'aménagements à nous le signaler en contactant directement notre référent handicap : nous contacter